



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réglementation

Question écrite n° 114228

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la nécessité de rendre effectives toutes les lois votées par le Parlement français et notamment la loi de programme de la recherche du 18 avril 2006. En particulier, après la publication du rapport d'information n° 3046 du député Jean-Michel Dubernard, relatif à l'application de cette loi, il souhaite savoir dans quels délais sera publié le décret prévu par l'article 3 de la loi, relatif à « la création du Haut Conseil de la science et de la technologie ». D'autre part, il le prie de bien vouloir lui indiquer les raisons pour lesquelles ce décret n'est pas encore publié.

Texte de la réponse

Le décret n° 2006-698 du 15 juin 2006 relatif au Haut Conseil de la science et de la technologie a été publié au Journal officiel du 16 juin. Les membres et le président de cette instance ont été nommés par décret du Président de la République du 22 septembre 2006 publié au Journal officiel du 24 septembre.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114228

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13472

Réponse publiée le : 3 avril 2007, page 3356